

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## LFIS Selection, un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-

Classe « I EUR Capitalisation » -code ISIN LU1120439341

Ce Compartiment est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

## Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment consiste à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en ayant recours à des stratégies d'investissement quantitatives pour différentes classes d'actifs. Le Compartiment vise une volatilité de 5 à 10 % par an, mais rien ne garantit que cet objectif sera atteint.

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment met en œuvre une politique d'investissement multistratégies, (la Stratégie) en allouant ses actifs entre différentes stratégies d'investissement quantitatives uniques (les « SIQ uniques ») en tenant compte des recommandations d'un Conseiller en placement telles que décrites ci-dessous, avec pour objectif d'identifier les sources de rendement provenant d'opportunités de marché ou d'inefficiences entre les différentes classes d'actifs et de les combiner au sein d'un portefeuille équilibré ajusté au risque.

Le Compartiment cherche à être exposé en particulier aux marchés des actions, du crédit, des changes et des matières premières, ainsi qu'au marché obligataire et à la volatilité, par le biais, mais sans s'y limiter, de stratégies de prime d'aversion au risque, de prime comportementale et de couverture. Le Compartiment peut toutefois ne pas être exposé à tout moment à toutes les classes d'actifs/stratégies susmentionnées. Les stratégies de prime d'aversion au risque prennent en compte les facteurs de risque fondamentaux du marché que les autres investisseurs seraient réticents à prendre et reçoivent une prime correspondante en échange. Les stratégies de prime comportementale visent à tirer parti des anomalies du marché causées par les comportements des investisseurs. Les stratégies de couverture visent à fournir des couvertures efficaces à diverses expositions de marché et/ou facteurs de risque.

LFIS Capital a été nommée Conseiller en placement par la Société de gestion. À ce titre, le Conseiller en placement fournit régulièrement à la Société de gestion des recommandations sur l'allocation des SIQ uniques sélectionnées dans l'univers des stratégies systématiques de BNP Paribas, compte tenu de divers facteurs tels que, mais sans s'y limiter, le risque baissier, les corrélations et les opportunités de marché, tout en visant à construire un portefeuille convaincant mais diversifié et au sein duquel les risques sont sous contrôle, avec une volatilité annuelle comprise entre 5 et 10 %, dans des conditions de marché normales. Rien ne garantit que cet objectif sera atteint.

La Stratégie du Compartiment est considérée comme active. Le Compartiment ne dispose pas d'indice de référence, aucune comparaison des performances n'est donc possible.

La Stratégie est mise en œuvre par la souscription d'instruments dérivés de gré à gré, conformément à une Politique de réplique synthétique.

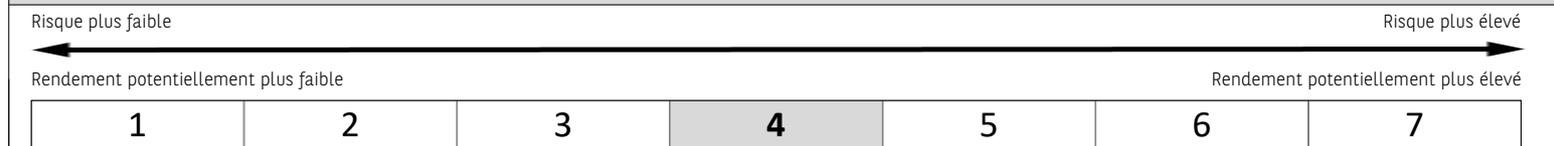
Les investisseurs peuvent effectuer des souscriptions ou des rachats au cours de tout jour d'ouverture complet des Bourses en Allemagne, au Royaume-Uni, en Suède, en Italie, en Suisse, en Norvège, au Danemark, en Finlande, aux États-Unis, à Hong Kong et au Japon et lors duquel le règlement en dollars américains est prévu (à l'exception des samedis et

dimanches, ainsi que des jours fériés au Luxembourg et en France).

Les demandes de souscription et de rachat peuvent être déposées auprès de l'agent administratif avant 16 h 00 CET la veille du jour d'évaluation concerné. Agent administratif : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg, 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

## Profil de risque et de rendement



- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La catégorie de risque se justifie par l'investissement actif dans différentes classes d'actifs, tout en cherchant à maintenir le profil de risque dans les limites prédéfinies.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- **Risque de contrepartie** : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme** : nous utilisons des instruments financiers à terme négociés de gré à gré afin de suivre la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements, voire à une résiliation de l'instrument, ce qui peut influencer sur la valeur nette d'inventaire.
- **Risque de liquidité** : ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment souhaité en raison d'un manque d'acheteurs.



## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM chaque année	
Frais courants	0,80% (*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances spécifiques	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

(\*) Le pourcentage des **frais courants** se fonde sur les dépenses passées déterminées au 31 décembre 2021.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais intermédiaires, à l'exception des frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, les investisseurs peuvent être tenus de verser une commission d'un maximum de 1.5%.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et commissions » du prospectus de la SICAV, disponible à l'adresse suivante : <http://www.bnpparibas-am.com>.

## Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.
- La catégorie d'action a été lancée le 07 août 2015.
- Les performances passées ont été calculées en devise EUR.

## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH.
- Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) décrit le compartiment de la SICAV THEAM QUANT- ; le prospectus et les rapports périodiques s'appliquent à la totalité de la SICAV identifiée en en-tête.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en ligne sur <https://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration> ou, sur demande écrite auprès de la société de gestion.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de THEAM QUANT-. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.
- Les DICI du compartiment, le prospectus et les rapports annuels et semestriels les plus récents seront envoyés aux porteurs de parts dans un délai de huit jours ouvrables à compter de la réception de la demande écrite envoyée à : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - CIB Sales Support - TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.
- Le prix des actions de la SICAV est disponible en ligne sur <http://www.bnpparibas-am.com>.
- Pour plus d'informations sur les autres actions du compartiment, veuillez consulter le prospectus du compartiment.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus provenant de la détention d'actions du compartiment peuvent être imposables. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal pour plus d'informations.

Ce Compartiment est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 21 avril 2022.

